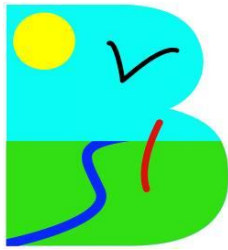


## ***SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE LA VALLEE DE LA BRECHE***



LITZ - ETOUY - AGNETZ - CLERMONT - FITZ-JAMES - BREUIL LE SEC  
BREUIL LE VERT - CAMBRONNE LES CLERMONT - NEUILLY SOUS CLERMONT  
BAILLEVAL - RANTIGNY - LIANCOURT - CAUFFRY - MONCHY SAINT ELOI  
MOGNEVILLE - LAIGNEVILLE - VILLERS SAINT PAUL - NOGENT SUR OISE

**Siège social : 354 rue Gaston Paucellier - 60600 AGNETZ**  
**Tél : 03 44 50 37 08 – Mail : [sivbreche@gmail.com](mailto:sivbreche@gmail.com) – Site : [www.breche.fr](http://www.breche.fr)**

N° SIRET 25600360900011 - N° TVA FR50 256003609

+++++

### **Consultation**

## **Mission de levés topographiques par voie aérienne du secteur du Moulin de Sailleville**

Commune de Laigneville, Oise.

Maitre d'ouvrage :

Syndicat Intercommunal de la Vallée de la Brèche  
354 rue Gaston Paucellier, 60600 Agnetz

représenté par son Président M. COPEL Alain

contact : M. LE CORRE Erwan, technicien rivière  
[sivbreche@gmail.fr](mailto:sivbreche@gmail.fr), 06 88 86 38 67

Remise des offres :

Les offres sont à adresser au format pdf, par mail ([sivbreche@gmail.com](mailto:sivbreche@gmail.com)),  
au plus tard le Mardi 10 février à 8 heures.

## 1. CADRE DE LA MISSION

Dans le cadre de l'étude de scénarios d'aménagement du moulin de Sailleville sur la Brèche (60) afin de rétablir la continuité écologique (franchissement du moulin par les poissons et les sédiments) un levé topographique est attendu.

Celui-ci doit permettre d'établir un modèle numérique de terrain du secteur autour du moulin, et notamment de la parcelle en amont du moulin, rive droite, au milieu de laquelle la rivière devrait être détournée.

L'abattage récent de la peupleraie sur ladite parcelle doit permettre de profiter d'un terrain dégagé avant la repousse de la végétation au printemps prochain.

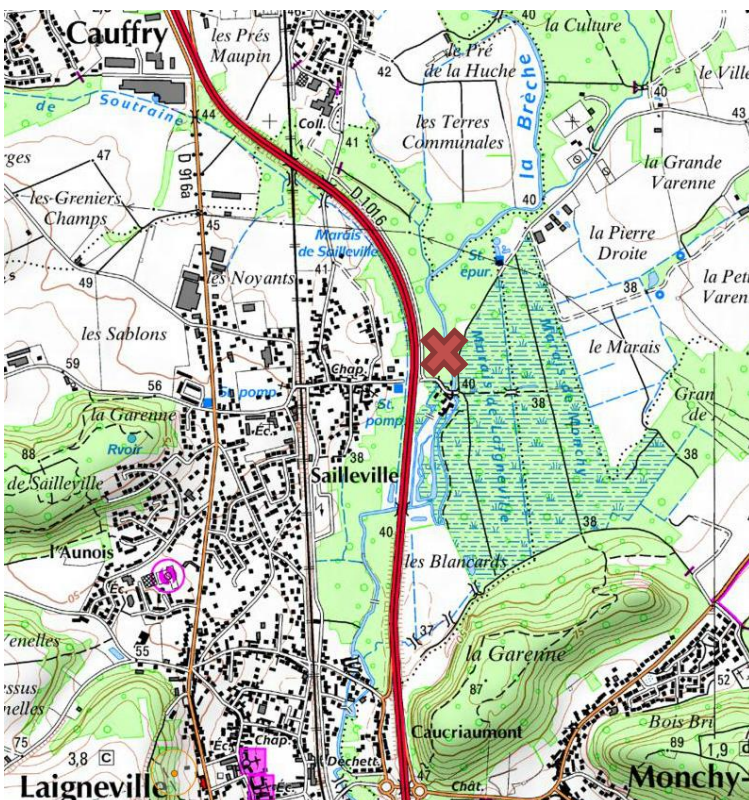
## 2. SITE ETUDIE

La prestation concerne un secteur de 7 hectares situé de part et d'autre de la rivière Brèche, en amont et sur le site du moulin.

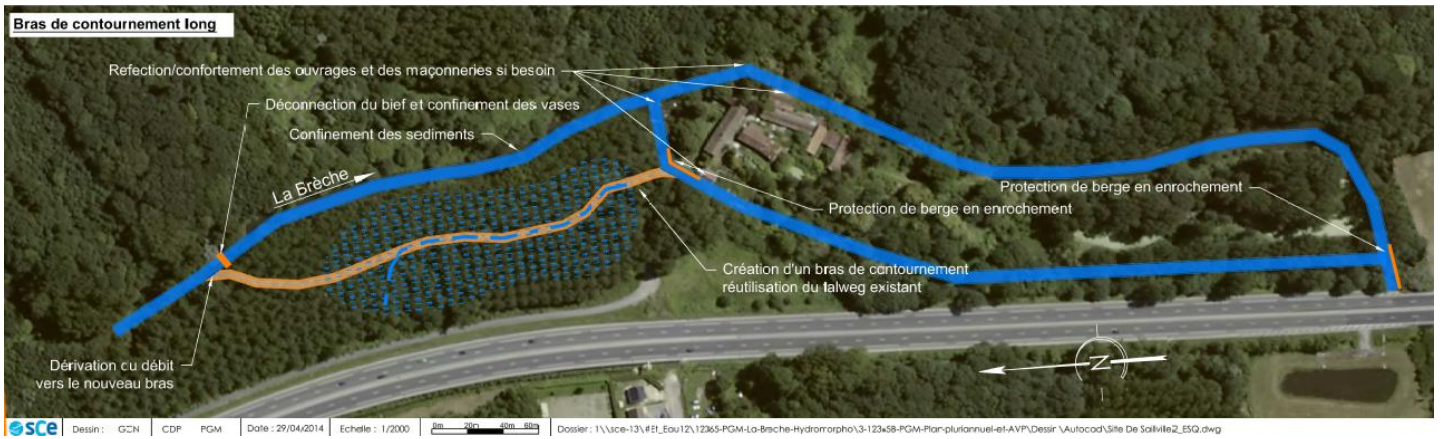
Moulin de Sailleville, lieudit Sailleville,  
rue du Moulin, 60290 Laigneville.

La parcelle B1943, directement concernée par le projet, de 2,5 hectares environ, a fait l'objet d'un défrichement à l'automne 2014.

Le secteur est une zone humide qui peut être engorgée d'eau.  
L'accès en véhicule est aisé via une petite rue longeant la RD1016.



Extrait de carte IGN au  
25 000ème du secteur



Plan du projet de détournement du cours d'eau.



Secteur concerné par les levés topographiques :

- en rouge la parcelle B1943,
- en vert l'emprise à topographier (7ha)

### 3. OBJET DE LA MISSION

La mission a pour objet la réalisation d'un Modèle Numérique de Terrain (MNT) des 7 hectares précédemment désignés, y compris les berges du cours d'eau.

Le prestataire peut également proposer un rendu cartographique 2D et 3D.

La prestation sera réalisé par les technologies Lidar ou Photogrammétrie, à partir du survol de la zone.

La mission comprend :

- L'organisation préalable : préparation de la mission, obtention des autorisations préfectorales (notamment en cas d'utilisation de drones en scénarios S1 et S3) et militaires (site dans une zone aérienne de CTR de Classe A gérée par l'armée de l'air : Base aérienne 110, allée du Ltt Choron, 60314, Creil Cedex - 03 44 28 67 50), reconnaissance préalable,
- L'intervention sur site : déplacement, amené et repli du matériel, acquisition des données,
- Le traitement des données.

Rendus impératifs :

- Modèle Numérique de Terrain  
en format raster dans lequel la valeur des pixels correspond à l'altitude,  
en format 3D DWG.

Rendus optionnels :

- 2D : orthophotographie géoréférencée du site
- 3D : nuage de points.

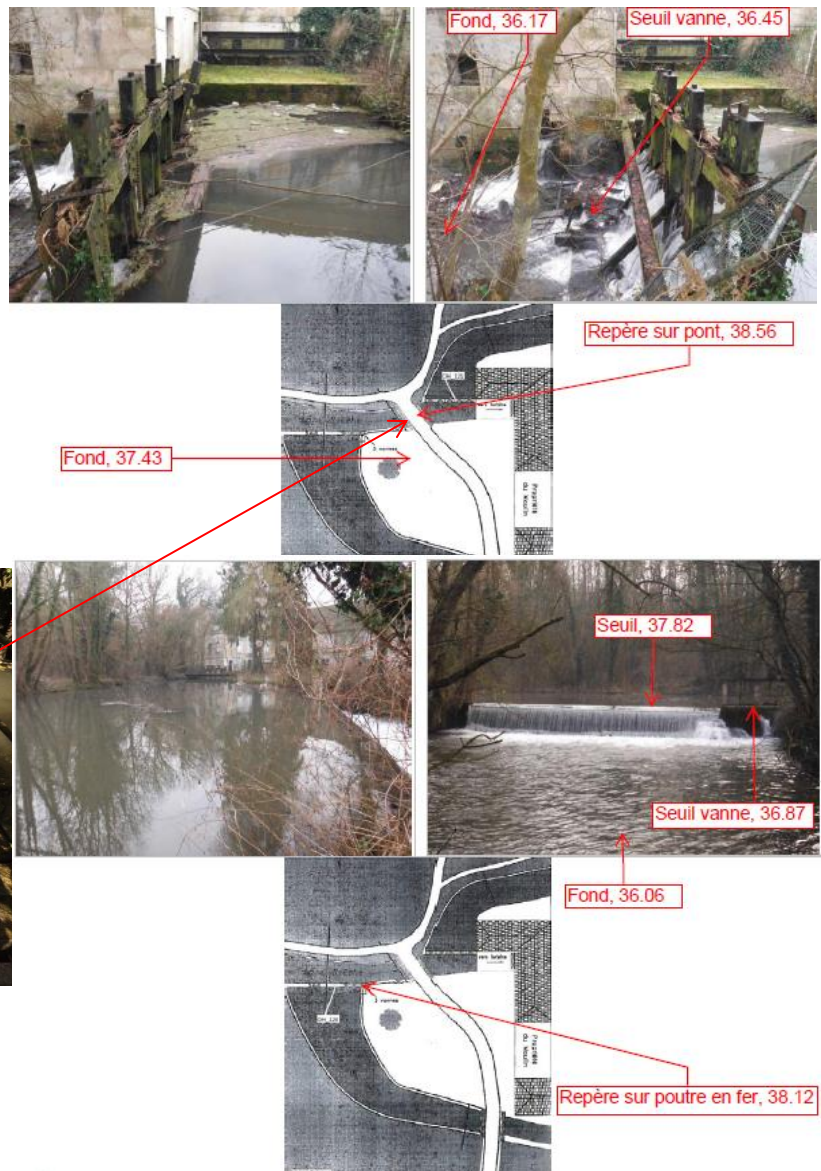
L'ensemble des rendus seront géoréférencés en Lambert 93.

### 4. DONNEES DISPONIBLES

Une étude au stade Avant-Projet du réaménagement du cours d'eau au droit du moulin est téléchargeable à l'adresse suivante :

<http://www.breche.fr/Rendu%20SCE%20Hydromorpho/BrechePh2AVP.pdf>

1 point de référence existant,  
connu en Z (38,56) :



## 5. DELAIS

Le candidat retenu en sera informé dans les 10 jours suivants la remise des offres.

La campagne de levés sur le terrain devra être réalisée aussitôt que possible, et impérativement avant la fin mars.

Prévenir le maitre d'ouvrage de la date définitive d'intervention à minima 1 semaine au préalable.

Les rendus doivent être livrés d'ici fin avril 2015.

En cas de retard des pénalités de 100€ pour jour calendaire de retard (levés de terrain et/ou rendu) seront décomptées.

## 6. CONTENU DES OFFRES

Sont attendus :

# Un court mémoire avec les éléments suivants :

- présentation succincte de la société,
- description de la méthodologie utilisée,
- formats de rendu des données,
- niveau de précision en z,
- résolution / densité de points,
- sur le cours d'eau, précision si les levés correspondent au fond du cours d'eau et/ou à la surface de l'eau,

# Une offre de prix ferme,

# Le présent document de consultation signé.

Les offres sont à adresser au format pdf, par mail ([sivbreche@gmail.com](mailto:sivbreche@gmail.com)), au plus tard le Mardi 10 février à 8 heures.